

DIRECCTE OCCITANIE

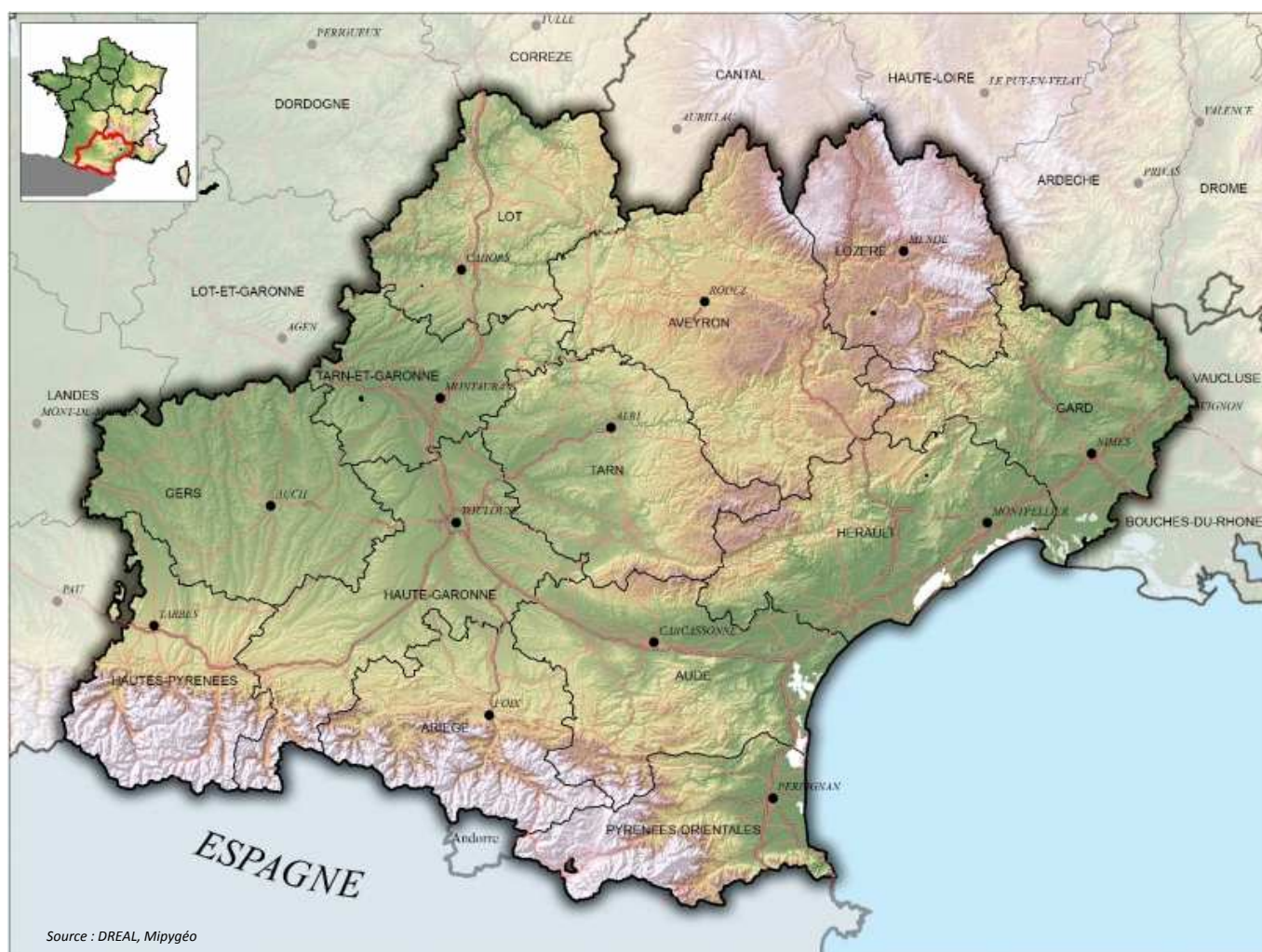
Direction Régionale des Entreprises, de la Consommation, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi

Service Études, Statistiques, Évaluation



Note de conjoncture

1^{er} trimestre 2017



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

La région continue de créer des emplois au 1^{er} trimestre 2017. La construction repart à la hausse, l'industrie, qui baisse au national, se maintient dans la région. Les services, avec un secteur de l'hébergement et de la restauration particulièrement dynamique, créent des emplois également. Enfin, l'emploi intérimaire poursuit sa hausse et atteint son plus haut niveau depuis la crise.

Les créations d'entreprises connaissent de nouveau un repli ce trimestre. Les défaillances d'entreprises continuent elles aussi de décroître, en particulier dans la construction.

Les demandes d'activité partielle se stabilisent ce trimestre. La grippe aviaire, mais aussi un manque d'enneigement dans les stations de sports d'hiver expliquent pour partie les demandes. Les secteurs de l'ingénierie ont également demandé de l'activité partielle ce trimestre. Les heures effectivement consommées sont en hausse dans tous les secteurs, hormis la construction.

Le taux de chômage diminue fortement ce trimestre dans la région, plus que dans n'importe quelle autre région de métropole. Il reste néanmoins plus fort qu'au niveau national.

En 2017, le nombre de demandeurs d'emploi repart à la hausse, surtout pour les demandeurs sans aucune activité. Les inscriptions de jeunes demandeurs d'emplois ainsi que ceux de longue durée repartent à la hausse en début d'année, après avoir baissé durant 3 trimestres consécutifs.

D'après la Banque de France, au deuxième trimestre 2017, l'activité industrielle devrait maintenir son niveau d'activité et la construction poursuivre son embellie. L'hôtellerie devrait connaître un nouveau regain de son activité par rapport au deuxième trimestre 2016, grâce aux vacances scolaires.

Les heures d'activité partielle demandées au deuxième trimestre progressent dans l'industrie mais diminuent dans la construction. Les effets de la grippe aviaire semblent s'estomper.

À fin mai 2017, la demande d'emploi continue de progresser dans la région, essentiellement liée à une hausse significative des demandeurs d'emploi en activité réduite. Les demandeurs d'emploi de longue durée sont également de plus en plus nombreux.

POLITIQUES D'EMPLOI :

Les prescriptions de contrats aidés ralentissent au 1^{er} trimestre 2017, malgré une légère hausse des prescriptions dans les secteurs non marchands. Les prescriptions dans les secteurs marchands s'effondrent. Par voie de conséquence, le nombre de personnes en contrat aidé à fin mars diminue. Enfin, 9 700 salariés sont sortis de contrat aidé ce trimestre, dont 13% avant la fin du contrat.

Note de conjoncture de la DIRECCTE Occitanie :

1er trimestre 2017

Directeur de la publication : Christophe LEROUGE

Rédaction en chef : Patrick CROSNIER

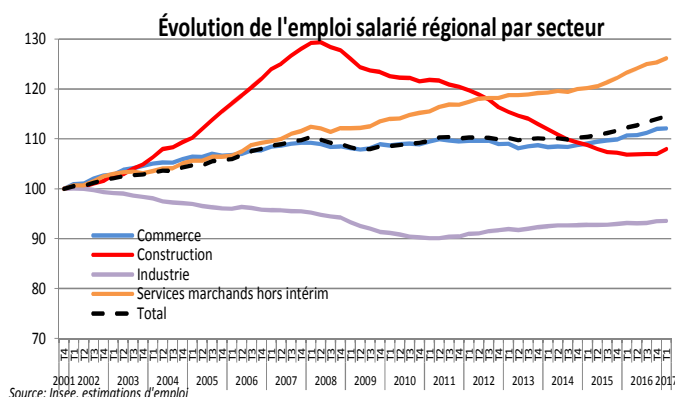
Coordination : Benjamin POTIER

Analyses : Benjamin POTIER, Véronique SALABERT, Dominique FICHE

Au 1^{er} trimestre 2017, en Occitanie, l'emploi salarié marchand progresse de 0,5% sur un trimestre (+ 5 900 emplois) et de 2% sur un an (+ 23 400 emplois).

6^{ème} région française en termes d'emplois (1,2 million d'emplois salariés), l'Occitanie crée proportionnellement autant d'emplois qu'au niveau national ce trimestre (+0,5%).

Sur un an, la région reste plus dynamique (+2% contre +1,4% au niveau national). L'emploi évolue au même rythme en Occitanie qu'en Île-de-France et seule la Corse (+2,9%) fait mieux sur un an.

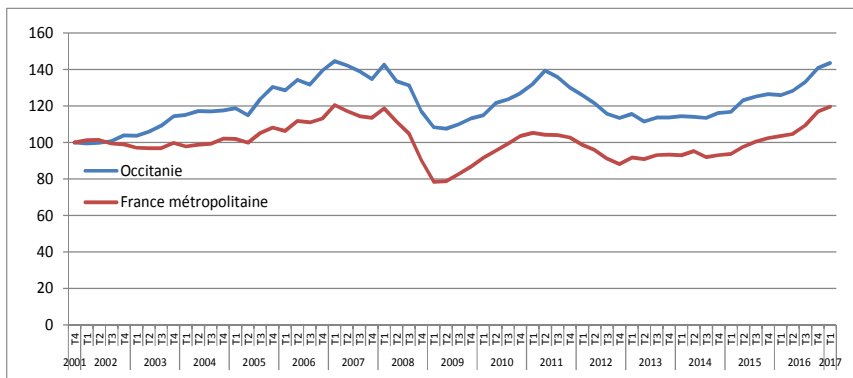


L'emploi dans la construction repart à la hausse dans la région, après plusieurs mois de maintien. En effet, ce trimestre, plus de 1 000 emplois ont été créés dans ce secteur. Il progresse de 0,9% contre 0,7% au niveau national. Sur un an, il progresse de 1% alors qu'il stagne au niveau national. Après la hausse du trimestre précédent, l'emploi dans l'industrie se stabilise ce trimestre. C'est tout de même mieux qu'au niveau national (-0,2% ce trimestre). L'industrie agro-alimentaire et la fabrication de matériel de transports (respectivement +210 et +140 emplois) soutiennent l'activité industrielle de la région, les autres secteurs de l'industrie perdant de l'emploi. Sur un an, le secteur de l'industrie gagne 1 000 emplois (+0,5%) alors qu'il décline au niveau national (-20 000 emplois et -0,6%). L'emploi dans le tertiaire marchand (hors intérim) progresse de 0,5% (+ 3 900 emplois) au 1^{er} trimestre 2017. Le secteur de l'hébergement et de la restauration continue de progresser fortement (+1,9% ce trimestre, +2,8% en un an), celui des transports ralentit (+0,4% ce trimestre). Dans le tertiaire, seul le secteur des activités immobilières perd des emplois au 1^{er} trimestre 2017 en Occitanie (-1,1%). Enfin, le secteur du commerce, qui regroupe 30% de l'emploi tertiaire de la région, progresse de 0,1% (+1,2% en un an).

Enfin, l'emploi intérimaire continue de progresser dans la région : +1,9% sur trois mois et +14% sur un an pour atteindre 45 700 intérimaires fin mars 2017. C'est le plus haut niveau d'intérimaires atteint depuis 2007. Néanmoins, celui-ci progresse moins vite qu'au niveau national (+2,5% en trois mois et +15,6% en un an).

Avertissement : L'introduction de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Évolution de l'emploi intérimaire en Occitanie au premier trimestre 2017



Dans les estimations d'emploi de l'Insee, l'intérim est calculé à partir des effectifs présents les cinq derniers jours ouvrés de chaque mois tandis que la DARES utilise l'ensemble des missions effectuées. Ainsi, des différences peuvent apparaître entre l'effectif intérimaire des estimations d'emploi et celui de la DARES. En raison de la prise en compte de la DSN dans le calcul de l'intérim, la DARES a décidé de suspendre la diffusion des données sur l'intérim par secteurs d'activité. Elles devraient être communiquées prochainement. En attendant, l'évolution de l'intérim est calculée à partir des estimations d'emploi publiées par l'Insee (en partenariat avec l'ACOSS et les URSAFF).

Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi

Au 1er trimestre 2017, 14 800 entreprises ont été créées en Occitanie, un nombre en léger repli par rapport au 1er trimestre 2016 (-0,3%). Ce trimestre, la région se place en 4ème position en termes de dynamisme de création d'entreprises.

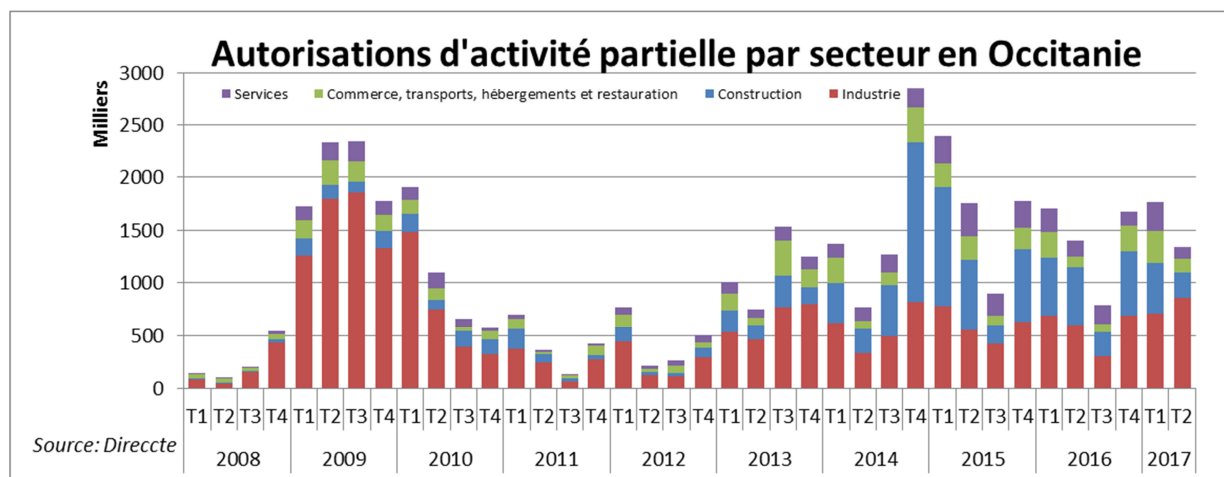
Dans le commerce, transport, hébergement-restauration, la création d'entreprises reste dynamique ce trimestre (+1,4%), essentiellement grâce à une hausse de création d'entreprises dans les transports. Dans l'industrie, le nombre de créations bondit avec une hausse de 12% par rapport au T1 2016. Dans la construction, le nombre d'entreprises créées diminue encore de 8%.

Une entreprise sur deux est créée dans le secteur des services.



Avec 5 650 créations au 1er semestre 2017, le nombre de microentreprises créées est à nouveau en baisse sensible dans la région (-4% par rapport au T1 2016). Les créations de microentreprises diminuent très fortement de -26% dans la construction, et progressent de 4% dans l'industrie et dans le commerce, transports et hébergement-restauration (+13% dans l'hébergement-restauration).

En Occitanie, près de 1 900 000 heures d'activité partielle ont été demandées au 1er trimestre 2017 par les entreprises de la région. Elles progressent légèrement (+ 1 %) par rapport à début 2016.



Le secteur industriel reste le premier demandeur d'activité partielle, avec 715 000 heures, devant le tertiaire (573 000 heures) et la construction (477 000 heures). La majorité de l'activité partielle industrielle est dans les industries alimentaires, en lien avec la grippe aviaire. Hors industries alimentaires, l'industrie retrouve ses plus bas niveaux depuis le début de la crise à cette période de l'année. Dans la construction, les demandes d'activité partielle ont surtout reculé pour les travaux de construction spécialisés. Dans le tertiaire, les heures demandées progressent fortement dans les activités d'ingénierie, mais aussi en lien avec le manque de neige dans les stations de sport d'hiver en début d'année.

Le dispositif de l'activité partielle permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic. Pour ce faire, les entreprises doivent déposer en DIRECCTE des demandes d'autorisations préalables qui peuvent s'utiliser sur plusieurs mois. Ensuite, si les heures ont effectivement été chômées, les entreprises en demandent l'indemnisation. Ainsi, il peut se passer plusieurs mois entre les demandes d'autorisations et les indemnisations. Il est donc délicat d'analyser en conjoncture l'activité partielle par le biais des indemnisations.

Les demandes d'activité partielle liées à la grippe aviaire n'ont jamais été aussi élevées qu'au premier trimestre 2017 avec 520 000 heures demandées dont 100 000 dans les exploitations agricoles et plus de 330 000 dans les IAA.

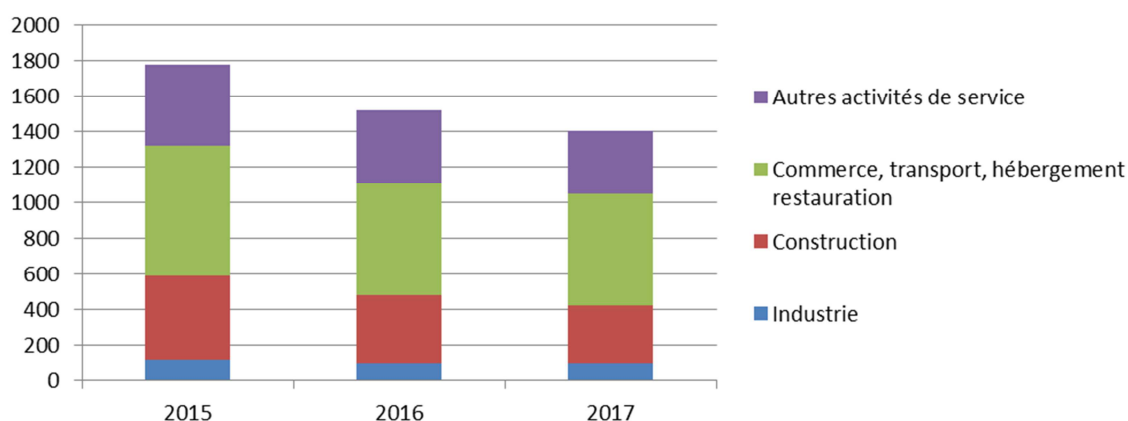
Même si les heures effectivement non travaillées seront probablement revues à la hausse, elles dépassent déjà le cumul de l'année précédente avec plus de 400 000 heures au premier trimestre 2017. Un quart de ces heures est imputable à la crise aviaire, autant dans les exploitations agricoles que dans les IAA. La construction a nettement eu moins recours au dispositif qu'en 2016, à l'inverse du commerce et de l'industrie.

Au second trimestre 2017, les autorisations restent à un niveau équivalent à celui de l'année précédente en dessous de 1,5 million d'heures. Elles diminuent fortement dans la construction, notamment dans le génie civil. A l'inverse, elles progressent sensiblement dans l'industrie, et pas seulement dans les industries alimentaires. Elles restent globalement stables dans le tertiaire.

1 466 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en Occitanie au 1er trimestre 2017, soit 9,3% des défaillances en France. Les défaillances d'entreprises ont encore sensiblement diminué ce trimestre : -7,9 % en un an, soit 126 dépôts de bilan de moins.

22% des défaillances concernent le secteur de la construction au 1er trimestre (en baisse de 15% par rapport au 1er trimestre 2016). Les dépôts de bilan dans le commerce, réparation automobile, transports, hébergement et restauration, qui représentent près de 45% des défaillances enregistrées ce trimestre, diminuent de 1%.

Défaillances d'entreprise aux 1ers trimestres

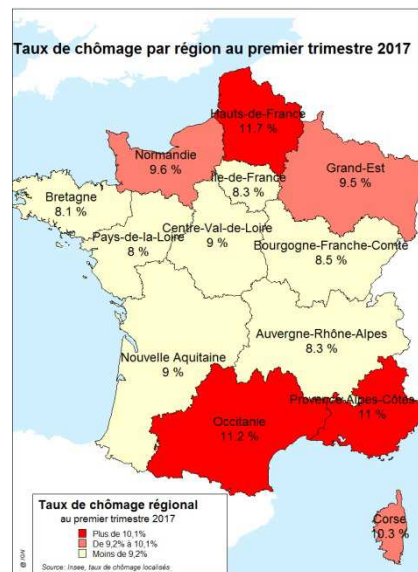


Source : BODACC- Traitement : INSEE

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

Le taux de chômage en Occitanie continue de diminuer au 1er trimestre 2017 et atteint 11,2%. Il baisse de 0,5 point en un trimestre, de 0,7 point en un an.

L'Occitanie est la région où le taux de chômage diminue le plus vite ce trimestre. Néanmoins, le taux de chômage dans la région reste plus élevé qu'au niveau national (9,7%). Sur un an, la région reste l'une des régions où le chômage diminue plus rapidement qu'au niveau national (-0,7 point contre -0,6 point). La région reste au 12^{ème} rang en termes de taux de chômage, devant les Hauts-de-France mais juste derrière Provence-Alpes-Côte-d'Azur.



Taux de chômage :

Le taux de chômage est mesuré par l'Insee avec l'enquête Emploi. Il adopte la définition du chômage selon le bureau International du Travail (BIT), qui consiste à ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant la semaine de référence, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir effectué des recherches actives d'emploi durant le mois précédent. L'Insee rapporte ensuite ce nombre de chômeurs avec la population active pour donner le taux de chômage.

Demande d'emploi en fin de mois (DEFM) :

Le nombre de demandeurs d'emploi résulte de l'inscription (obligatoire pour ceux qui souhaitent bénéficier de l'allocation chômage) des bénéficiaires à Pôle Emploi. Tout demandeur d'emploi ne remplit pas les conditions qu'exige le BIT pour être considéré chômeur. De même, un chômeur BIT peut choisir de ne pas passer par Pôle Emploi pour rechercher un emploi. Pôle emploi différencie différentes catégories de demandeurs d'emploi en fonction de la durée d'emploi durant le mois :

- La catégorie A regroupe les personnes sans emploi qui sont tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
- Les catégories B et C regroupent les personnes ayant eu une activité réduite au cours du mois tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
- Les catégories D et E regroupent les personnes non disponibles pour occuper un emploi (en formation ou en contrat aidé)

Les évolutions du taux de chômage et de la DEFM peuvent donc différer.

A fin mars 2017, l'Occitanie compte 562 300 demandeurs d'emploi de catégories ABC. Début 2017, la demande d'emploi a augmenté de 0,9% dans la région, plus rapidement qu'au niveau national (+0,7%).

En un an, les inscriptions à Pôle emploi ont augmenté de 6 600 personnes en Occitanie. Seuls PACA et les Hauts-de-France en ont recensé davantage (respectivement 13 000 et 11 100).

Les demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) progressent plus rapidement ce trimestre (+1,3%). En revanche, ceux ayant eu une activité réduite (catégories B et C) augmentent moins vite (seulement +0,2% ce trimestre). Sur un an, la demande d'emploi dans la région augmente de 1,2%, malgré une baisse (-0,7%) du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A.

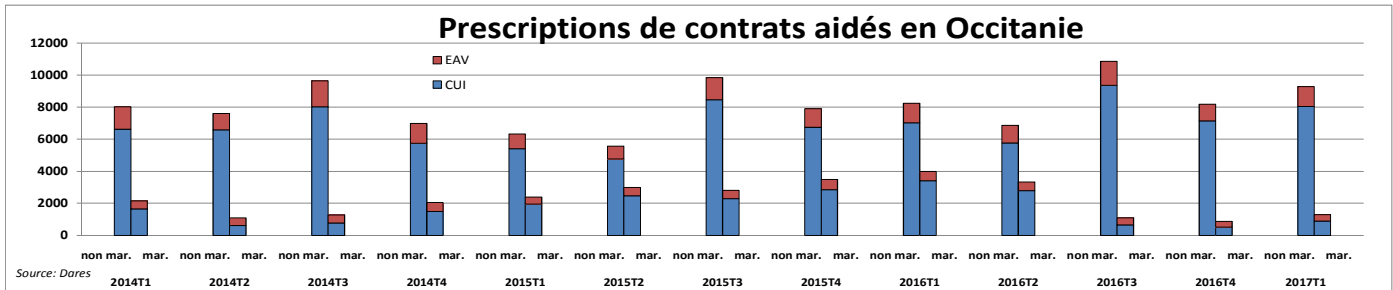
La demande d'emploi des jeunes, après plusieurs mois de baisse, repart à la hausse fin mars 2017 (+0,5% sur trois mois), tout comme celle des demandeurs d'emploi de longue durée (+0,4%). Le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans continue d'augmenter (+1,8% depuis le début de l'année). Enfin, les femmes représentent la majorité des demandeurs d'emploi de la région (51,4%). Leur nombre augmente d'ailleurs plus rapidement que celui des hommes (+1,3% contre +0,5%).

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (catégories ABC)

	nombre à fin mars 2017	Évolution sur 3 mois	Évolution sur un an
Hommes	273 360	0,5%	0,1%
Femmes	288 980	1,3%	2,3%
Jeunes	73 450	0,5%	-4,5%
Seniors	142 420	1,8%	6,4%
DELD	243 440	0,4%	-2,0%
Total	562 340	0,9%	1,2%

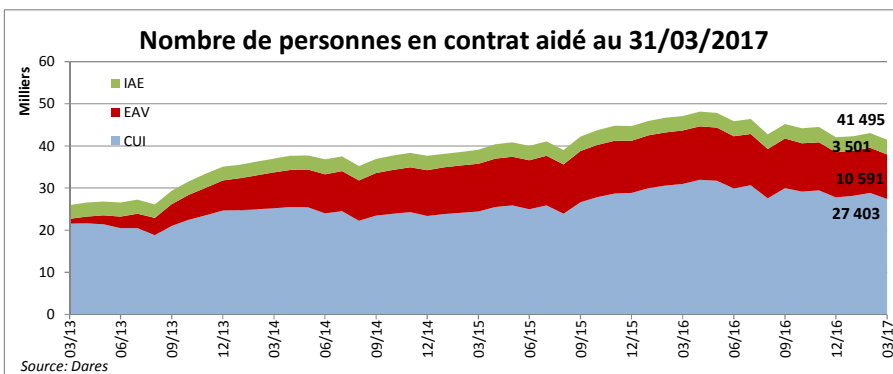
POLITIQUES D'EMPLOI

Au 1er trimestre 2017, 10 600 contrats aidés ont été prescrits en Occitanie. La hausse des prescriptions dans les secteurs non marchands (+12,6%) ne suffit pas pour compenser la forte baisse des prescriptions dans les secteurs marchands (-67,5%).



Le nombre de prescriptions de contrats aidés diminue pour les CUI (-14,1%) comme pour les EAV (-9,9%) par rapport au 1er trimestre 2016. En effet, malgré une hausse des prescriptions de contrats aidés non marchands (+14,8% pour les CAE, +0,5% pour les EAV), les prescriptions de contrats aidés marchands connaissent un net coup d'arrêt (-73,6% pour les CIE et -31,6% pour les EAV).

46% des prescriptions de contrat aidé sont des renouvellements de contrat existant, alors que ceux-ci représentaient seulement 17,6% des prescriptions il y a un an. Une prescription d'EAV sur deux est un renouvellement. Les renouvellements de contrat aidé dans les secteurs marchands pèsent très peu dans les prescriptions (5%). Les prescriptions dans les associations continuent d'être les plus nombreuses ce trimestre (35% des prescriptions), devant les établissements publics d'enseignement (18%).



Le contrat unique d'insertion (CUI) a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Il prend la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand. L'emploi d'avenir est une autre forme de contrat aidé destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur lieu d'habitation. Il a pour objectif de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. Enfin, l'insertion par l'activité économique est un accompagnement dans l'emploi proposé par certaines structures spécialisées à des personnes très éloignées de l'emploi pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

41 500 personnes sont en contrat aidé à la fin du 1er trimestre 2017. Ils sont nettement moins nombreux qu'il y a un an (- 5600 personnes, soit 12,9% de bénéficiaires en moins). Si le nombre de bénéficiaires de contrat aidé ne diminue que très peu dans les secteurs non marchands (-1,1%), celui dans les secteurs marchands diminue fortement (-47,1%), en particulier chez les CIE (-64,1%). Au final, 16% des bénéficiaires de contrat aidé travaillent dans un secteur marchand à la fin du premier trimestre 2017 en Occitanie. En revanche, la baisse du nombre de bénéficiaires de contrat aidé en Occitanie n'affecte pas le nombre de salariés de l'insertion par l'activité économique (IAE), qui reste constant.

Durant le 1er trimestre 2017, 9 686 contrats aidés sont arrivés à terme en Occitanie, dont 12,6% prématurément. 24% des sorties de contrat aidé concernent un contrat du secteur marchand, 84% sont des sorties de CUI.

Chiffres clés de la région Occitanie

Population	Région	France métropolitaine
Population en 2014	5 730 753	64 027 958
Population en âge de travailler (15-64 ans)	3 562 653	40 571 372
Population active	2 604 168	29 857 720
de 15 à 24 ans	267 936	3 225 331
de 25 à 49 ans	1 599 104	18 772 466
de 50 ans à 64 ans	706 125	7 859 923
Taux d'activité	72,2%	73,6%
taux d'emploi	61,2%	63,7%
Taux de chômage (RP)	15,2%	13,5%

Source: Insee, recensement de la population 2014, exploitation principale

Revenus / pauvreté	Revenu disponible médian par UC	Allocataires du RSA
Occitanie	19 277 €	246 299
France métropolitaine	19 786 €	2 223 555

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal

Emploi (en milliers)	Salarié	Non salarié	Emploi total
Occitanie	1 919,8	314,2	2 234
France métropolitaine	23 967	2773	26 740

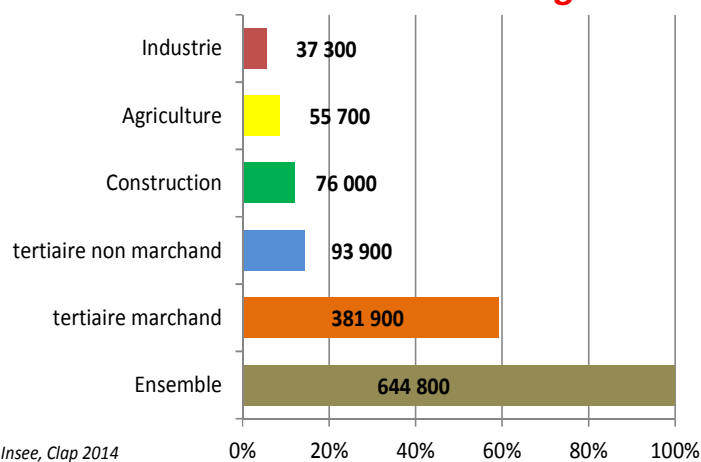
Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel) 2015 (données provisoires)

Le taux de chômage au sens du recensement est mesuré à partir des déclarations des personnes interrogées lors du recensement de la population. Il ne correspond pas à la définition du taux de chômage au sens du BIT. De manière générale, le chômage au sens du recensement est surévalué par rapport à celui du BIT.

Produit intérieur Brut en 2014	Par habitant	Par emploi	En volume	Rang
Occitanie	26 705 €	69 086 €	154 Md€	5ème
France métropolitaine	32 736 €	78 678 €	2 099 Md€	///

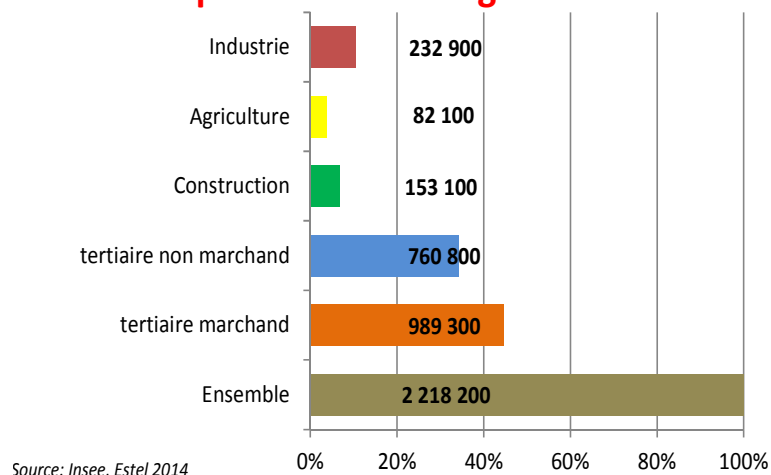
Source: Insee, comptes nationaux, données provisoires

Établissements actifs de la région



Source: Insee, Clap 2014

Emploi total de la région



Source: Insee, Estel 2014